



Konkurse - Faillites - Fallimenti

BE

1. Débitrice: **Nydegger Métaux SA**, Grand-Rue 100, 2603 Péry
2. Délai pour contester l'état de collocation:
02.12.2010 jusqu'au 22.12.2010
3. Délai pour contester l'inventaire:
02.12.2010 jusqu'au 12.12.2010
4. **Remarques:** Pendant la durée du dépôt de l'inventaire, les créanciers peuvent, pour éviter une exclusion, déposer auprès de l'office soussigné une demande de cession à teneur de l'art. 260 LP, concernant les décisions relatives à l'admission des revendications de tiers (art. 47 à 49 OAOF) ainsi que les actions en responsabilité que cette dernière renonce à introduire. Si pendant la durée du dépôt les décisions de l'administration de la faillite ne donnent lieu à aucune action en contestation, elles seront considérées comme acceptées.
Les documents peuvent être consultés à l'office soussigné.

Office des poursuites et des faillites du Jura bernois
2740 Moutier

00564237

